

Conditions d'accès et d'utilisation - Charte d'utilisation - Eurofins OnLine

1. Objet – Domaine d'application

EUROFINS a développé un service extranet dénommé « Eurofins OnLine », ci-après désigné « site EOL », accessible à ses CLIENTS aux adresses Internet « <https://eol.eurofins.fr> » ou « <https://enveolevous.eurofins.fr> » au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe.

Le site EOL est un outil de travail dédié aux CLIENTS d'EUROFINS leur permettant de passer des commandes d'analyses et de consulter leurs résultats d'analyses.

Par le terme « EUROFINS », il convient d'entendre toute société telle que désignée dans l'Offre de Prestations de Services faite aux CLIENTS.

La présente charte (ci-après désignée « la Charte ») a pour objet de définir les conditions d'utilisation du site EOL et les modalités d'accès par les CLIENTS.

Toute utilisation du site EOL implique la consultation et l'acceptation préalable de la présente Charte. Le CLIENT manifeste cette acceptation en cliquant sur le bouton prévu à cet effet lors de sa première connexion au site EOL.

Les services fournis demeurent exclusivement régis par les Conditions Générales de Vente et de Prestations de Services applicables à la commande du CLIENT.

Le site EOL constitue un service de consultation de données, les rapports d'analyse étant toujours également adressés au CLIENT par courrier postal, sous format papier ou électronique, par télécopie ou par courrier électronique avec signature électronique, selon les conventions arrêtées entre EUROFINS et le CLIENT ; ces rapports font seuls foi entre les parties et ont seuls force probante.

2. Accès au site EOL

Chaque CLIENT dispose d'un « Compte Administrateur » sur le site EOL auquel il peut accéder au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe.

Le CLIENT crée et peut modifier lui-même son mot de passe.

A partir de son Compte Administrateur, le CLIENT a la possibilité de créer des « Sous-Comptes Utilisateurs », lesquels seront également accessibles au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe. La création et l'utilisation des Sous-Comptes Utilisateurs se fait sous l'entière responsabilité du CLIENT.

L'utilisation de l'identifiant associé au mot de passe, qu'il s'agisse du Compte Administrateur ou des Sous-Comptes Utilisateurs, vaut identification et authentification du CLIENT et imputabilité des opérations effectuées sur le site EOL.

En cas de non-respect par le CLIENT des obligations lui incombant aux termes de la présente Charte ou, plus généralement, d'utilisation non-conforme du site, EUROFINS pourra décider d'interdire au CLIENT de plein droit l'accès à son Compte Administrateur et/ou à des Sous-Comptes Utilisateurs, 48 (quarante-huit) heures après la première présentation d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception de s'exécuter restée sans effet.

L'accès au Compte Administrateur et aux Sous-Comptes Utilisateurs sera interrompu de plein droit en cas d'arrivée du terme d'un contrat de prestations de services à durée déterminée et en cas de résiliation du service souscrit pour quelque cause que ce soit.

3. Durée

La présente Charte est acceptée par le CLIENT pour une durée indéterminée à compter de sa date d'acceptation.

Tant EUROFINS que le CLIENT pourront mettre un terme à l'utilisation du site EOL moyennant le respect d'un préavis de 30 (trente) jours dont le point de départ sera notifié par la première présentation d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

4. Obligations des parties

4.1 Obligations d'EUROFINS

EUROFINS s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens à sa disposition pour assurer la disponibilité du site au CLIENT, protéger la confidentialité des données publiées, et empêcher leur consultation par des tiers non autorisés.

4.2 Obligations du CLIENT

Le CLIENT s'engage à se conformer aux obligations suivantes :

- disposer des moyens techniques (notamment matériel(s) informatique(s), logiciel(s), réseau(x) approprié(s) de communication électronique, maintenance adaptée, anti-virus, etc.) et humains (compétence et formation nécessaires) pour utiliser le site EOL,
- créer des Sous-Comptes Utilisateurs exclusivement pour des personnes dûment autorisées par lui et vérifier qu'elles sont habilitées à exercer les actions incluses dans le site EOL, à respecter l'interdiction de créer des liens et/ou des connexions et/ou partages de fichiers ou de données avec le site EOL, ou plus particulièrement les pages de son Compte Administrateur ou des Sous-Comptes Utilisateurs,
- modifier tous les 90 (quatre-vingt dix) jours au moins les mots de passe de son Compte Administrateur et des Sous-Comptes Utilisateurs, lesquels sont strictement personnels et confidentiels et dont il demeure seul responsable de l'usage et de la conservation,
- choisir des mots de passe complexes de 6 (six) à 20 (vingt) caractères, constitués d'une combinaison de lettres et de chiffres,
- ne jamais utiliser deux fois le même mot de passe,
- ne communiquer les mots de passe qu'au seul personnel de sa société ou à toute personne habilitée et dûment autorisée par lui,
- ne pas écrire un mot de passe sur des supports aisément accessibles à des tiers non autorisés, notamment sur des papiers libres, dans des courriers électroniques, ni sur tout autre moyen électronique circulant sur des réseaux publics autre que le site EOL lui-même,
- ne pas tenter d'accéder à des données autres que celles concernant les prestations réalisées pour lui par EUROFINS,
- informer toute personne pouvant accéder au Compte Administrateur et aux Sous-Comptes Utilisateurs des termes de la présente charte et se porter fort de son respect par ces mêmes personnes,
- conserver à sa charge tous les frais consécutifs à l'accès au site EOL, notamment de communication électronique et de maintenance de son matériel informatique et logiciel,
- alerter EUROFINS dans les meilleurs délais concernant toute anomalie ou dysfonctionnement constaté, usurpation ou perte de mot de passe ou accès non-autorisé au site EOL.

En outre, le CLIENT fait son à aire de s'assurer que le personnel ayant quitté sa société, ou que toute personne qui ne serait plus habilitée à cet effet, ne puisse plus avoir accès aux données publiées, notamment en procédant à la suppression des Sous-Comptes Utilisateurs des personnes concernées.

5. Responsabilité – Recours

5.1 Garanties et exclusions

Le bon fonctionnement du site EOL est garanti sous réserve d'une exploitation dans des conditions normales, qui permettra une utilisation conforme, pour l'essentiel, aux performances exigibles par les

systèmes informatiques et les réseaux Internet.

Aucune garantie ne sera applicable au cas où la défectuosité résulterait d'une mauvaise utilisation.

Le CLIENT est informé des risques inhérents à l'utilisation du site EOL et notamment du fait que EUROFINS ne peut garantir :

- la sécurité des données transmises,
- la rapidité de la transmission des données,
- la continuité de l'accès au site EOL, celle-ci pouvant être interrompue pour préserver la sécurité du site, pour cause de maintenance ou de mise à jour, le CLIENT étant informé que EUROFINS se réserve le droit d'apporter, à tout moment, au site EOL et à son fonctionnement, toute modification jugée nécessaire,
- le bon fonctionnement des réseaux de communication électronique (internet notamment) et des ressources informatiques du CLIENT (notamment : réseau interne, matériel et logiciel), permettant l'accès au site EOL.

5.2 Responsabilités

5.2.1 Accès non-autorisé

Le CLIENT renonce expressément à rechercher la responsabilité d'EUROFINS en cas d'accès non-autorisé (notamment par usurpation du mot de passe du CLIENT) aux données mises en ligne, de toute utilisation qui pourrait en découler, tant au titre des dommages directs qu'indirects occasionnés par une telle utilisation.

5.2.2 Dysfonctionnement(s) du service

Le CLIENT renonce expressément à rechercher la responsabilité d'EUROFINS en cas de perte de données, de dysfonctionnement ou d'interruption du service, qui trouverait son origine dans une cause d'ordre technique, tant au titre des dommages directs qu'indirects qui pourraient en résulter. EUROFINS rappelle que les résultats concernant le CLIENT (rapports d'analyse notamment) sont toujours transmis au CLIENT par courrier postal, sous format papier ou électronique, par télécopie ou par courrier électronique avec signature électronique, le site EOL ne constituant qu'un mode parallèle de consultation des données du CLIENT.

5.2.3 Liste de comptes

Le CLIENT administre les Sous-Comptes Utilisateurs de manière autonome, à partir du Compte Administrateur mis en place par EUROFINS sur le site EOL. Ces Sous-Comptes sont placés sous son entière responsabilité.

5.2.4 Hyperliens

EUROFINS décline toute responsabilité au titre des informations accessibles au moyen d'hyperliens pointant vers d'autres sites dont le contenu n'est pas soumis à son contrôle ; Notamment EUROFINS ne sera pas responsable des dommages directs et/ou indirects pouvant résulter de l'utilisation de ces informations. La création de liens hypertextes pointant vers le site EOL est soumise à l'accord préalable d'EUROFINS.

6. Dispositions diverses

6.1 Contact relatif au fonctionnement du site EOL

Pour toute question sur le fonctionnement du site EOL, le CLIENT peut adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : eol@eurofins.fr pour le site « <https://eol.eurofins.fr> » ou eolenv@eurofins.com pour le site « <https://enveolevous.eurofins.fr> ». Le CLIENT devra s'assurer que le courrier électronique a bien été reçu par son destinataire.

EUROFINS attire l'attention de ses CLIENTS sur le fait que les messages adressés par l'intermédiaire d'Internet peuvent être interceptés sur le réseau Internet. Jusqu'à ce qu'ils parviennent à EUROFINS, leur confidentialité ne peut donc pas être garantie.

6.2 Modification de la présente Charte

Le CLIENT sera informé de toute modification de la présente Charte et des conditions d'accès au site EOL par l'envoi d'un courrier électronique à l'adresse électronique de son Compte Administrateur. Les modifications prendront effet après l'expiration d'un délai de 10 (dix) jours et s'appliqueront uniquement à la consultation des résultats d'analyses de contrats conclus et de commandes passées après l'expiration de ce délai de préavis.

7. Informatique et libertés

Le site EOL s'appuie sur une base pouvant contenir des données ayant directement ou indirectement un caractère personnel comme le nom et le prénom. Les données ayant un caractère personnel ne sont utilisées que par nos services internes dans le cadre de la gestion de nos comptes clients.

Le responsable du traitement de ces données est le prestataire identifié dans l'Offre de Prestations de Services faite au CLIENT. Le traitement des données ayant un caractère personnel ne sera pas mis en relation avec d'autres traitements.

Aucune information ne sera transmise à des tiers autres que les sociétés du groupe EUROFINS sans le consentement du CLIENT, étant précisé que cette disposition ne pourra empêcher la cession ni le transfert d'activité à un tiers. EUROFINS s'engage à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données personnelles.

En application de la loi « Informatique et Libertés », le CLIENT dispose d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification des données à caractère personnel le concernant. Pour exercer ces droits, le CLIENT peut, en justifiant de son identité, adresser un courrier électronique à l'adresse : eol@eurofins.fr pour le site « <https://eol.eurofins.fr> » ou eolenv@eurofins.com pour le site « <https://enveolevous.eurofins.fr> ».

8. Loi applicable et attribution de juridiction

La présente Charte est régie par la loi française. Tout litige concernant l'application de la présente Charte et le site EOL sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Nantes.

Seule la version française de la présente Charte fait foi.